

Les crédits

• (1830)

Le vice-président adjoint: L'annexe A est-elle adoptée?

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe A est adoptée.)

[Français]

Le vice-président adjoint: L'annexe B est-elle adoptée?

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe B est adoptée.)

(L'article 1 est adopté.)

Le vice-président adjoint: Le préambule est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le préambule est adopté.)

Le vice-président adjoint: Le titre est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le titre est adopté.)

Le vice-président adjoint: Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le projet de loi est adopté.)

(Rapport est fait du projet de loi.)

M. Loïselle propose: Que le projet de loi soit agréé.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: Avec dissidence.

Le président suppléant (M. DeBlois): Avec dissidence?

[Traduction]

M. Angus: Monsieur le président, il ne s'agissait pas de faire adopter la motion à la pluralité des voix. Nous voulons un vote par appel nominal. Toutefois, nous sommes prêts à accepter que les résultats du vote précédent s'appliquent à cette motion et à celle portant sur la troisième lecture de ce projet de loi.

M. Hawkes: Monsieur le Président, c'est convenu du moment qu'il s'agit du vote portant sur l'annexe A que nous venons de prendre.

[Français]

M. Prud'homme: Monsieur le Président, je voudrais attirer surtout l'attention de certains députés qui siègent à un autre comité où nous croyons qu'il était assez difficile d'avoir les services dans les deux langues, mais d'une manière intelligente. Alors je voudrais simplement attirer votre attention qu'enfin, depuis quelque temps, grâce à la coopération de notre greffier, nous pouvons avoir ce document, non seulement comme c'est la loi, dans les deux langues, mais dans l'ordre alphabétique, de telle sorte que lorsque vous travaillez en anglais, c'est facile.

[Traduction]

Si vous utilisez l'anglais, il n'y a pas de problème. Vous avez votre ordre alphabétique. Mais pour nous qui devons suivre en français, c'était la confusion totale, d'où la nécessité de corriger la situation.

J'aimerais simplement attirer l'attention du député sur le fait que nous travaillons à une très importante mesure législative portant sur la réforme électorale où tout est rédigé en anglais. Quand vous écrivez pendant les élections pour résoudre un problème, vous devez utiliser l'ordre alphabétique anglais, et c'est là que rien ne va plus. Le temps que vous trouvez la réponse, le problème est déjà résolu.

Je veux montrer par là que, si on fait attention, on économisera beaucoup de temps et je veux prouver que c'est possible.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Est-ce que je dois conclure qu'il y a consentement unanime pour que le vote enregistré pris antérieurement soit appliqué aux différentes étapes de ce projet de loi?

Des voix: D'accord!

Le président suppléant (M. DeBlois): Le vote suivant porte sur la motion portant approbation.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)